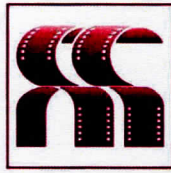


766/DG-2013



15 AOUT 2013

المركز السينمائي المغربي
Centre Cinématographique Marocain

NOTE CIRCULAIRE

Il est porté à la connaissance de Messieurs les exploitants des salles de cinéma que le Centre Cinématographique Marocain a mis en place un système de billetterie informatisée qui permet d'harmoniser les échanges de données et de statistiques entre cet établissement et les salles de spectacles cinématographiques .

Aussi, Messieurs les exploitants des salles de cinéma qui utilisent encore la billetterie traditionnelle sont priés de bien vouloir doter leurs salles du système de billetterie informatisée et ce avant le 31 décembre 2013, délai de rigueur.

Pour cela, vous trouverez ci-joint la documentation nécessaire pour adapter votre système de billetterie informatisée à celui du Centre Cinématographique Marocain.

Le Directeur Général du Centre
Cinématographique Marocain

Nour-Eddine SAIL